

Comparution devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes

**Le 16 mai 2023
de 12 h à 13 h**

Table des matières

Mot de bienvenue

Notes thématiques des IRSC

1. Programmes pour étudiants à la maîtrise
2. Bourses au doctorat
3. Bourses de recherche postdoctorale
4. Soutien indirect
5. Programmes de recherche priorisée
6. Sécurité de la recherche
7. Langues Officielles

Annexes

- A. Biographies des membres
- B. Discussions récentes du SRSR sur le soutien offert aux étudiants
- C. Discussions récentes lié à la recherche et à la publication scientifique en français
- D. Liste des témoins entendus par le comité
- E. Investissements par domaine de recherche
- F. Investissements sous forme de bourses
- G. Rapport des IRSC – Meilleurs talents, recherche et innovation
- H. Mémoires choisis pour la consultation prébudgétaire du Comité permanent des finances (FINA) de la Chambre des communes

**Allocution devant le
Comité permanent de la science et de la recherche de
la Chambre des communes**

**Dr Michael Strong
Président des IRSC**

**16 mai 2023
de 12 h à 13 h**

Compte de mots : 1086

Merci, Monsieur le Président.

J'aimerais remercier le comité de l'invitation à m'adresser encore une fois à vous aujourd'hui. C'est toujours un grand privilège, comme président des IRSC et comme chercheur, d'avoir une tribune au comité parlementaire du Canada consacré à la science et à la recherche.

À titre d'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada, les IRSC appuient les recherches de haut calibre et évaluées par des pairs qui sont réalisées d'un bout à l'autre du pays. Dirigés par des équipes talentueuses affiliées à une université, à un hôpital ou à des organismes de recherche ou communautaires, les travaux financés par les IRSC sont essentiels à la protection de la santé de la population

canadienne et au renforcement de notre système de soins de santé.

L'un des investissements fondamentaux des IRSC s'adresse aux étudiants à la maîtrise et au doctorat ainsi qu'aux stagiaires postdoctoraux dans une vaste gamme de domaines liés à la santé. Ces fonds appuient non seulement la prochaine génération de chercheurs universitaires, mais aussi les professionnels de la santé qui souhaitent intégrer la recherche aux pratiques, notamment les cliniciens, les dentistes, les infirmiers et les physiothérapeutes.

La majorité du budget des IRSC est consacré au financement de la recherche sur des thèmes choisis par les chercheurs. Ce type de recherche libre de toute

contrainte et menée par des chercheurs jette les bases de la filière de la recherche en santé au Canada et a permis de réaliser certaines des plus grandes avancées scientifiques au Canada et dans le monde. Il représente la source principale de financement des titulaires de bourses d'études supérieures et de bourses postdoctorales, qui sont payés indirectement par les subventions de leur superviseur. En fait, les IRSC estiment que, au cours du dernier exercice seulement, 129 millions de dollars en soutien indirect ont été investis par l'entremise de subventions de fonctionnement.

Les IRSC soutiennent les étudiants diplômés et les stagiaires postdoctoraux par des investissements en recherche qui cadrent avec les priorités en santé déterminées par le gouvernement fédéral et la population canadienne. Cet appui renforce les capacités de

recherche dans des domaines prioritaires, comme la pandémie de COVID-19, la crise d'opioïdes et les problèmes de santé mentale.

Enfin, les IRSC appuient directement les universitaires à la maîtrise et au doctorat ainsi que les stagiaires postdoctoraux pour veiller à la pérennité du continuum des talents canadiens en recherche.

Au cours des cinq dernières années, les IRSC ont investi plus de 141 millions de dollars dans des programmes de bourses doctorales, y compris le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, et 45 millions de dollars dans le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise.

Les bourses de recherche appuient des chercheurs postdoctoraux et des professionnels de la santé diplômés hautement qualifiés dans tous les domaines de recherche liés à la santé en vue d'accroître leurs compétences en leadership et de garantir leur succès comme futurs chefs de file en recherche qui contribueront à l'essor économique, social et scientifique du Canada au fil de leur carrière axée sur la recherche. Au cours des cinq dernières années, les IRSC ont investi plus de 121 millions de dollars dans des programmes de bourses postdoctorales.

Les IRSC visent également à renforcer le continuum des talents en recherche en respectant chacun des principes d'équité, de diversité et d'inclusion. En éliminant les obstacles systémiques à l'accès au financement de la recherche et à l'intégration d'une variété de perspectives, la participation et la fidélisation de

chercheurs et d'universitaires exceptionnels de tous les groupes sous-représentés seront améliorées, et le talent scientifique canadien, utilisé à son plein potentiel.

De même, les IRSC se sont engagés à ce que les futurs chercheurs disposent de formation adéquate et de soutien professionnel en vue de renforcer davantage la capacité de recherche en santé. Au début de 2021, les IRSC ont lancé la possibilité de financement Plateforme de formation en recherche en santé, dont 28 800 000 \$ sont disponibles pour financer environ 12 subventions. En plus de fournir du financement aux stagiaires, cette plateforme aidera à appuyer le développement des futurs chefs de file en recherche en permettant aux stagiaires et aux chercheurs en début de carrière (CDC) d'acquérir l'expérience et les compétences requises pour une carrière fructueuse dans un milieu de recherche en santé interdisciplinaire qui évolue rapidement. Ce projet pilote donne accès à des environnements de formation interdisciplinaires, interprovinciaux/territoriaux et intersectoriels, où les prochains

chercheurs au pays seront guidés par des mentors de haut calibre et acquerront les compétences nécessaires pour entreprendre une carrière au sein ou à l'extérieur du milieu universitaire.

Un autre programme important qui vise à accroître le soutien professionnel des IRSC est le Programme de bourses d'impact sur le système de santé, qui offre aux candidats et aux chercheurs postdoctoraux ainsi qu'aux chercheurs en début de carrière dans le domaine des services et des politiques de santé ou dans un domaine connexe l'occasion d'élaborer des projets ou des programmes de recherche intégrée pour s'attaquer aux problèmes les plus pressants auxquels sont confrontés les organismes du système de santé et pour soutenir la prise de décisions fondée sur des données probantes.

Les fonds disponibles des IRSC dans le cadre de cette possibilité de financement est de 4 140 500 \$, ce qui devrait permettre de financer environ 29 bourses. Le concours comporte trois volets destinés à différents stades de carrière : les volets destinés aux

stagiaires au doctorat et aux chercheurs postdoctoraux ainsi que le volet destiné aux chercheurs en début de carrière intégrés.

Tous volets confondus, 245 titulaires d'une bourse d'impact sur le système de santé ont été ou sont intégrés dans 115 organismes du système de santé et affiliés à 25 universités en vue d'accélérer l'amélioration système de santé fondée sur des données probantes.

Les IRSC travaillent également en étroite collaboration avec les autres organismes subventionnaires, sous la direction du CRSNG, à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de formation afin d'offrir une série de bourses d'études et de recherche équitables, accessibles et efficaces qui aident à soutenir un groupe diversifié d'étudiants et de postdoctorants et à les préparer à entreprendre des carrières exigeant de solides compétences en recherche, et ce, dans tous les secteurs de la société.

En conclusion, Monsieur le Président, investir dans la recherche et la formation en santé est au cœur du mandat des IRSC. Nous savons que, pour garantir un système de santé qui soit robuste,

nous devons investir dans les chercheurs de l'avenir. Je serais heureux de répondre à vos questions. Merci!

Programmes pour étudiants à la maîtrise des IRSC

QUESTION

Comment les IRSC soutiennent-ils les étudiants à la maîtrise au Canada?

MESSAGES CLÉS

- Au cours des cinq dernières années, les IRSC ont directement investi 45 millions de dollars dans des bourses d'études à la maîtrise octroyées à 2 594 demandes distinctes.
- Dans la dernière année seulement, les IRSC estiment avoir indirectement consacré 38,7 millions de dollars au financement des étudiants à la maîtrise, sous forme d'allocations versées par l'intermédiaire de subventions offertes aux chercheurs.
- Ces stagiaires sont soutenus dans le cadre d'un programme clé des trois organismes, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, qui est géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au nom des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ces bourses d'études ont une valeur de 17 500 \$ et une durée d'un an.
- Le budget de 2022 prévoyait un financement de 40,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et un financement de 9,7 millions de dollars par la suite aux organismes subventionnaires fédéraux pour financer des bourses d'études et des bourses de recherche destinées aux chercheurs étudiants noirs.

SI ON INSISTE SUR LA RECHERCHE EN FRANÇAIS

- Les IRSC encouragent les candidats à toutes les possibilités de financement à présenter leur demande dans la langue officielle de leur choix.
- Les IRSC fournissent du soutien aux candidats dans les deux langues officielles et promeuvent la recherche et la publication scientifique en français.
- Au cours des cinq dernières années, près de 13 % des bourses à la maîtrise ont été octroyées à des étudiants ayant présenté leur demande en français ou ayant indiqué le français comme langue de préférence dans leur demande de financement.

CONTEXTE

Le soutien fourni par les organismes subventionnaires aux étudiants des cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) et aux boursiers postdoctoraux prend généralement deux formes : le soutien direct (bourses d'études et bourses de recherche) et le soutien indirect (allocations et salaires par l'intermédiaire de subventions accordées aux chercheurs occupant un poste de professeur).

Les IRSC apportent un soutien direct aux stagiaires à la maîtrise exclusivement par l'intermédiaire du Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, un programme clé des trois organismes géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

De 2017 à 2021, les IRSC ont octroyé 45 millions de dollars à 2 594 demandes distinctes de stagiaires à la maîtrise dans le cadre de ce programme.

Le nombre de stagiaires s'est accru d'année en année : 400 en 2018, 540 en 2019, 795 en 2020, 2021 et 2022 et maintenant 815, ce qui comprend 20 stagiaires supplémentaires grâce à l'initiative destinée aux universitaires noirs. En comparaison, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise finance 840 bourses d'études du CRSNG et 1 365 bourses d'études du Conseil de recherches en sciences humaines par année.

Le programme suit un modèle d'allocation fixe aux établissements des titulaires de bourse. Par conséquent, les IRSC ne peuvent pas « augmenter la capacité » afin de soutenir plus de stagiaires à la maîtrise à l'aide d'annonces de priorités dans le cadre de ce programme.

Bourses au doctorat des IRSC

QUESTION

Comment les IRSC soutiennent-ils les boursiers doctoraux?

MESSAGES CLÉS

- Merci pour cette question, Monsieur le Président. Au cours des cinq dernières années, les IRSC ont directement investi plus de 141 millions de dollars pour soutenir 1 641 boursiers doctoraux au moyen de bourses, y compris de bourses d'études, et de programmes de formation.
- Dans la dernière année seulement, les IRSC estiment avoir indirectement consacré 39,3 millions de dollars au financement des boursiers doctoraux, sous forme d'allocations versées par l'intermédiaire de subventions offertes aux chercheurs.
- Les IRSC, tout comme les autres organismes subventionnaires fédéraux, investissent directement dans le financement des étudiants avec le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC), un programme fédéral de bourses d'études octroyées dans le cadre de concours nationaux.
- Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat des IRSC et le Programme de bourses d'études doctorales à l'étranger, un programme propre aux IRSC, récompensent et soutiennent les doctorants étudiant dans un domaine lié à la santé au Canada et à l'étranger, respectivement. Ces bourses sont d'un montant de 35 000 \$ par année pour une période maximale de trois ans.
- Le soutien des IRSC aux boursiers doctoraux comprend aussi des investissements réalisés dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, un programme de bourses prestigieux créé pour attirer et retenir des doctorants hautement qualifiés et faire du Canada une nation reconnue à l'échelle mondiale pour la qualité de sa recherche et de sa formation en recherche. Les bourses donnent droit à 50 000 \$ par année pendant trois ans.

- Enfin, le budget de 2022 prévoyait un financement de 40,9 millions de dollars sur cinq ans et un financement de 9,7 millions de dollars par la suite aux organismes subventionnaires fédéraux pour financer des bourses d'études et des bourses de recherche destinées aux universitaires noirs, ce qui renforcera la diversité au sein du milieu de la recherche du Canada et améliorera ainsi les résultats scientifiques et cliniques.

SI ON INSISTE SUR LA RECHERCHE EN FRANÇAIS...

- Les IRSC encouragent les candidats à toutes les possibilités de financement à présenter leur demande dans la langue officielle de leur choix.
- Les IRSC fournissent du soutien aux candidats dans les deux langues officielles et promeuvent la recherche et la publication scientifique en français.
- Au cours des cinq dernières années, près de 10 % des bourses au doctorat ont été octroyées à des étudiants ayant présenté leur demande en français ou ayant indiqué le français comme langue de préférence dans leur demande de financement.

CONTEXTE

Le soutien fourni par les organismes subventionnaires aux étudiants des cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) et aux boursiers postdoctoraux prend généralement deux formes : le soutien direct (bourses d'études et bourses de recherche) et le soutien indirect (allocations et salaires par l'intermédiaire de subventions accordées aux chercheurs occupant un poste de professeur).

Bourses au doctorat des IRSC

En 2021-2022, les IRSC ont investi plus de 30 millions de dollars dans des programmes de bourses au doctorat, soutenant ainsi près de 700 boursiers doctoraux.

Les IRSC, tout comme les autres organismes subventionnaires (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie [CRSNG] et Conseil de recherches en sciences humaines [CRSH]), investissent dans la relève avec le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC), un programme fédéral de bourses d'études octroyées dans le cadre de concours nationaux.

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat des IRSC et le Programme de bourses d'études doctorales à l'étranger, un programme propre aux IRSC, récompensent et soutiennent spécialement les doctorants étudiant dans un domaine lié à la santé au Canada et à l'étranger, respectivement. Ces bourses sont d'un montant de 35 000 \$ par année pour une période maximale de trois ans.

Les IRSC gèrent l'exécution du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier – qui s'inscrit dans une série de programmes fédéraux prestigieux de développement de la capacité en recherche – au nom des trois organismes. Les bourses, d'une valeur annuelle de 50 000 \$, sont offertes pour trois ans. Le programme a été annoncé dans le budget fédéral de 2008 dans le cadre d'une stratégie globale visant à élargir le bassin de personnel de recherche hautement qualifié au Canada et à faire de notre pays une nation mondialement reconnue pour la qualité de sa recherche et de sa formation en recherche.

Les étudiants canadiens des cycles supérieurs titulaires d'une bourse d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat ou d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier et souhaitant établir des liens et des réseaux internationaux sont aussi admissibles aux suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith, qui s'élèvent à une valeur d'au plus 6 000 \$ et aident à compenser les dépenses entraînées par la recherche à l'extérieur du Canada pour une période maximale de six mois.

Bourses de recherche postdoctorale

QUESTION

Comment les IRSC soutiennent-ils les boursiers postdoctoraux?

MESSAGES CLÉS

- Merci, Monsieur le Président. Dans la dernière année seulement, les IRSC estiment avoir indirectement consacré 51,4 millions de dollars au financement des boursiers postdoctoraux sous forme d'allocations versées par l'intermédiaire de subventions offertes aux chercheurs.
- En outre, les IRSC ont investi plus de 121 millions de dollars au cours des cinq dernières années pour soutenir directement 1 322 boursiers postdoctoraux.
- Ces boursiers peuvent être des chercheurs en milieu universitaire ou des professionnels de la santé, qui sont bien placés pour mettre à profit la recherche et leur expérience pratique afin d'innover en santé.
- Par exemple, les investissements dans le **Programme de bourses de recherche** annuel des IRSC et les bourses remises par chaque institut soutiennent les boursiers postdoctoraux ou possédant un grade professionnel en santé qui sont hautement qualifiés dans n'importe quel domaine pertinent, et les instituts des IRSC fournissent aussi du financement supplémentaire pour la recherche dans des domaines hautement prioritaires.
- Des investissements sont aussi réalisés dans la prochaine génération de chercheurs en santé par l'intermédiaire du **Programme de bourses postdoctorales Banting**, un programme de bourses prestigieux créé pour élargir le bassin de personnel de recherche hautement qualifié au Canada et faire de notre pays une nation reconnue à l'échelle mondiale pour la qualité de sa recherche et de sa formation en recherche.
- Ces bourses, d'une valeur annuelle de 70 000 \$ et d'une durée de deux ans, sont gérées par les IRSC au nom des trois organismes subventionnaires.

***SI ON INSISTE SUR LE SOUTIEN AUX BOURSIERS
POSTDOCTORAUX FRANCOPHONES...***

- Les IRSC encouragent les candidats à toutes les possibilités de financement à présenter leur demande dans la langue officielle de leur choix.
- Les IRSC fournissent du soutien aux candidats dans les deux langues officielles et promeuvent la recherche et la publication scientifique en français.
- Au cours des cinq dernières années, 9,9 % de tous les boursiers postdoctoraux soutenus par les IRSC ont indiqué le français comme langue officielle de préférence.

SI ON INSISTE SUR DES EXEMPLES DE BOURSIERS BANTING...

- Par exemple, le **Dr Eno Hysi** de l'**Hôpital St. Michael à Toronto** a reçu une bourse d'études supérieures du Canada Vanier du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ou CRSNG, pour étudier l'imagerie photoacoustique pour le suivi du traitement contre le cancer.
- En tant que boursier Banting, le Dr Hysi a travaillé à la conception d'outils d'imagerie qui aideront à mieux utiliser la très faible quantité d'organes de donneurs en déterminant le degré de fibrose et en sélectionnant les reins de donneurs les plus appropriés pour une greffe. Grâce à son travail, il s'est vu décerner le prix Polanyi 2021 en physique.

CONTEXTE

Le soutien offert par les organismes subventionnaires aux étudiants des cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) et aux boursiers postdoctoraux prend généralement deux formes : le soutien direct (bourses d'études et bourses de recherche) et le soutien indirect (allocations et salaires par l'intermédiaire de subventions accordées aux chercheurs occupant un poste de professeur).

De 2017 à 2021-2022, les IRSC ont investi plus de 121 millions de dollars dans des bourses postdoctorales. Cet investissement comprend un financement de plus de 80,6 millions de dollars dans le cadre du **Programme de bourses de recherche des IRSC**. La valeur et la durée des bourses sont déterminées comme suit :

- Chercheurs postdoctoraux : 45 000 \$ par année sur trois ans.
- Professionnels de la santé : De 26 000 \$ à 55 000 \$ sur trois à cinq ans selon la disponibilité des autorisations d'exercer au Canada, les années d'expérience en recherche ou en formation clinique depuis l'obtention du diplôme professionnel et le désir de mener des études supérieures.
- Un financement supplémentaire de 5 000 \$ pour les bourses détenues à l'extérieur du Canada.

À ce financement s'ajoute les **annonces de priorités** des instituts des IRSC pour soutenir les projets de chercheurs postdoctoraux dans des domaines en particulier. La durée et la valeur des bourses varient selon la disponibilité des fonds. Certains instituts créent aussi des incitatifs pour attirer les meilleurs stagiaires. Par exemple, l'Institut du vieillissement des IRSC a investi 285 000 \$ pour octroyer trois bourses de recherche en 2021 et a récompensé le stagiaire postdoctoral le mieux classé dans le domaine du vieillissement en lui remettant le **Prix d'excellence postdoctoral en recherche sur le vieillissement**.

Les IRSC gèrent l'exécution du **Programme de bourses postdoctorales Banting** – qui s'inscrit dans une série de programmes fédéraux prestigieux de développement de la capacité en recherche – au nom des trois organismes. Ce programme, destiné aux meilleurs chercheurs-boursiers postdoctoraux au Canada et à l'international, permet l'octroi de 70 000 \$ par année pendant deux ans. Le programme a été annoncé dans le budget fédéral de 2008 dans le cadre d'une stratégie globale visant à élargir le bassin de personnel de recherche hautement qualifié au Canada et à faire de notre pays une nation reconnue à l'échelle mondiale pour la qualité de sa recherche et de sa formation en recherche.

En partenariat avec l'Organisation du programme scientifique Frontières humaines, les IRSC et le CRSNG se sont associés pour mettre sur pied les **bourses postdoctorales du programme scientifique Frontières humaines** en 2022 dans le but de soutenir la recherche interdisciplinaire novatrice et transformatrice en sciences de la vie. Ces bourses de recherche encouragent les scientifiques en début de carrière à renforcer leurs compétences en recherche en changeant de domaine d'études tout en travaillant dans un nouveau pays.

En décembre 2022, ce financement a permis aux IRSC et à leurs partenaires de lancer le premier appel de demandes pour les **bourses de transition en début de carrière – Excellence, diversité et indépendance en recherche**, qui visent à faciliter la transition de chercheurs qui se déclarent Noirs (quel que soit le sexe) ou de femmes racisées vers un poste de chercheuse ou chercheur indépendant au sein du corps professoral d'un établissement d'enseignement postsecondaire, du système de santé ou de recherche. Les décisions devraient être annoncées en septembre 2023.

CONSIDÉRATIONS

Le budget de 2022 prévoyait un financement de 40,9 millions de dollars sur cinq ans et un financement de 9,7 millions de dollars par la suite aux organismes subventionnaires fédéraux pour financer des bourses d'études et des bourses de recherche destinées aux universitaires noirs.

Soutien indirect aux boursiers

SOMMAIRE

En plus du soutien direct qu'il offre sous forme de bourses d'études et de bourses de recherche, le gouvernement du Canada investit indirectement dans les détenteurs de ces bourses.

QUESTION

Comment les IRSC soutiennent-ils indirectement les boursiers?

MESSAGES CLÉS

- Monsieur le Président, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) s'efforcent de former un bassin de futurs leaders de la recherche en santé qualifiés en mettant en œuvre une approche multidimensionnelle qui vise à soutenir la formation en recherche en santé.
- En plus d'un soutien direct sous la forme de bourses d'études et de bourses de recherche, les IRSC investissent indirectement dans les talents au moyen de subventions de recherche qui permettent à ces personnes d'occuper un emploi en recherche.
- En effet, en 2021-2022, les IRSC estiment avoir investi 129 millions de dollars pour soutenir indirectement les boursiers en leur versant des allocations dans le cadre de subventions de fonctionnement.
- La rémunération des personnes qui participent à la recherche financée devant être conforme aux politiques de l'établissement administrateur, certains établissements choisissent de suppléer ces allocations.
- Comme expliqué dans le rapport du Comité consultatif, le soutien fourni au personnel hautement qualifié, y compris aux boursiers, accapare généralement la majorité du financement accordé en matière de subventions de recherche. Le Comité consultatif a toutefois constaté que les montants des subventions de recherche sont actuellement insuffisants pour proposer des salaires compétitifs à ces boursiers.

- De fait, l'augmentation des investissements dans les bourses d'études et de recherche profiterait aussi à la recherche de façon plus générale en réduisant la demande d'investissements en recherche.

CONTEXTE

En faisant participer les boursiers à leurs projets de recherche, les titulaires de subvention aident les stagiaires à acquérir de l'expérience et des compétences en recherche et à renforcer la capacité de recherche en santé au Canada.

Depuis 2009-2010, les IRSC ont investi 2,48 milliards de dollars pour soutenir les boursiers dans le domaine de la santé (formation directe et indirecte), ce qui représente 20 % de leurs investissements annuels en moyenne.

L'une des priorités du plan stratégique 2021-2031 des IRSC est de « renforcer la capacité de recherche en santé au Canada ». À cette fin, le plan indique que les IRSC s'emploieront à la fois à renforcer la recherche libre et à améliorer la formation et le soutien professionnel, ce qui profitera aux stagiaires canadiens.

En effet, le rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, publié le 20 mars 2023, fait état de l'importance pour les futurs chercheurs du Canada du soutien indirect aux stagiaires au moyen de subventions de recherche. Près de 35 000 stagiaires bénéficieraient de ce type de soutien selon le rapport, ce qui représenterait un financement total de 726 millions de dollars par an, soit près de trois fois les dépenses annuelles actuellement engagées par les organismes subventionnaires pour apporter un soutien direct dans le cadre de leurs programmes de bourses d'études et de recherche.

Recherche priorisée

SOMMAIRE

Les instituts des IRSC soutiennent les stagiaires en renforçant la capacité de recherche dans les domaines prioritaires ciblés par les acteurs du milieu de la recherche.

QUESTIONS

Comment les IRSC soutiennent-ils les stagiaires dans le cadre de leurs programmes de recherche priorisée?

MESSAGES CLÉS

- Pour renforcer la capacité dans les domaines prioritaires, les IRSC investissent notamment dans des subventions de recherche et des bourses. Une grande partie de ces investissements sont soutenus par les directions scientifiques des instituts des IRSC.
- Par exemple, le *Programme de bourses d'impact sur le système de santé*, géré par l'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC sous la forme de concours annuels, offre aux stagiaires une expérience professionnelle dans des organismes du système de santé de partout au Canada pour qu'ils puissent mettre à profit leurs compétences en recherche dans la prise de décisions fondées sur des données probantes en contexte non universitaire.
- À la fin de 2022, le concours de bourses d'impact sur le système de santé avait permis d'intégrer 245 boursiers doctoraux et postdoctoraux au sein de 115 organismes du système de santé au Canada.
- Les IRSC collaborent aussi avec leurs partenaires des trois organismes, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines, pour mobiliser les stagiaires et renforcer les capacités en recherche interdisciplinaire.
- Par exemple, la Plateforme de formation en recherche sur les villes en santé gérée par le **Dr David Ma** de l'**Université de Guelph** accroît la capacité de recherche dont le Canada a besoin pour concevoir, mettre en œuvre et étendre des

interventions novatrices axées sur les solutions dans divers contextes urbains.

- Enfin, les IRSC soutiennent activement le perfectionnement professionnel des groupes en quête d'équité : en 2022, ils ont lancé le premier appel de demandes pour la **bourse de transition en début de carrière des IRSC – Excellence, diversité et indépendance en recherche**, qui facilite la transition des chercheurs postdoctoraux, des associés de recherche et des professionnels de la santé racisés vers des postes indépendants au sein d'un corps professoral.

CONTEXTE

Le soutien fourni par les organismes subventionnaires aux étudiants des cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux prend généralement deux formes : le soutien direct (bourses d'études et bourses de recherche) et le soutien indirect (allocations et salaires versés par l'intermédiaire de subventions offertes aux chercheurs). Ces types de soutien peuvent être offerts dans le cadre des programmes de recherche libre et des possibilités de financement de recherche priorisée des IRSC. Il est difficile d'estimer le nombre de stagiaires qui bénéficient d'investissements en recherche priorisée. Cela s'explique à la fois par le fait qu'ils peuvent recevoir un soutien indirect sous forme de subventions de recherche et par le fait que les IRSC n'effectuent pas un suivi de chacun de leurs investissements en recherche priorisée accordés à des stagiaires.

Les instituts des IRSC peuvent financer directement ou indirectement la recherche dans les domaines prioritaires ciblés par leur milieu dans le cadre des programmes actuels des IRSC. Ce niveau d'investissement correspond aux **annonces de priorités**. La durée et la valeur des subventions et des bourses varient selon la disponibilité du financement. Certains instituts se servent de ce type de financement pour attirer les meilleurs stagiaires. Par exemple, l'Institut du vieillissement des IRSC a investi 285 000 \$ dans trois bourses de recherche du Programme de bourses de recherche de 2021 et a récompensé le stagiaire postdoctoral le mieux classé dans le domaine du vieillissement en lui remettant le Prix d'excellence postdoctoral en recherche sur le vieillissement.

De nombreux programmes de financement en recherche priorisée sont spécialement conçus pour **renforcer les capacités**. Le Programme de bourses d'impact sur le système de santé, par exemple, offre aux stagiaires une expérience professionnelle dans des organismes du système de santé de partout au Canada pour qu'ils puissent mettre à profit leurs compétences en recherche dans la prise de décisions fondées sur des données probantes en contexte non universitaire. Selon une étude de 2023 évaluée par les pairs, le programme génère des emplois dans plusieurs secteurs, y compris les secteurs universitaire (37 %), public (29 %), des soins de santé (17 %) et privé (14 %), et aiderait les boursiers à mieux se préparer à entamer leur carrière, d'après les notes élevées indiquées par ces derniers (4,49 sur 5). Les titulaires de ces bourses prestigieuses occupent maintenant des postes de leadership impressionnants liés à la recherche, à la fois dans les secteurs universitaire et non universitaire. Autre exemple : les IRSC ont lancé le Programme de bourses de recherche axée sur le patient – volet Transition en 2019 pour préparer les stagiaires des cycles supérieurs et postdoctoraux à une carrière en recherche en leur offrant un salaire et une allocation qui les aident à lancer leur carrière de chercheurs indépendants en recherche axée sur le patient.

Enfin, certaines initiatives sont axées sur le **développement des compétences** dans des domaines particuliers. Par exemple, la plateforme de formation de l'Initiative de recherche sur les villes en santé offre un *atelier d'été* annuel comprenant des webinaires éducatifs et mobilise des chercheurs, des stagiaires et des parties prenantes pour renforcer les capacités en recherche au pays. En

outre, l'Institut du vieillissement des IRSC offre chaque année le *Programme d'été sur le vieillissement*, mis sur pied il y a de nombreuses années. Ce programme s'adresse aux boursiers qui s'intéressent à un sujet lié au vieillissement. Il renforce des compétences professionnelles et liées à la recherche comme la rédaction de demandes de subvention, la communication scientifique, l'intégration du point de vue des personnes ayant une expérience concrète en recherche et l'importance accordée à la mobilisation des connaissances.

Sécurité de la recherche

SOMMAIRE

Le 14 février, le gouvernement a demandé à l'écosystème de recherche fédéral d'adopter une approche plus rigoureuse quant à la sécurité nationale si l'un des chercheurs travaillant sur un projet dans un domaine de recherche délicat est affilié à une université, à un institut de recherche ou à un laboratoire ayant des liens avec une organisation militaire ou un organisme de défense nationale ou de sécurité d'État d'un acteur étatique étranger qui représente un risque pour la sécurité nationale.

QUESTION

Comment les IRSC veillent-ils à la sécurité de la recherche qu'ils financent?

MESSAGES CLÉS

- Les IRSC sont conscients qu'il incombe au gouvernement du Canada, aux organismes subventionnaires fédéraux, aux établissements de recherche et aux chercheurs de prendre les mesures appropriées et de rester vigilants pour protéger les investissements du Canada dans la recherche.
- En collaboration avec des partenaires du gouvernement fédéral et des organismes universitaires, les IRSC et les autres organismes subventionnaires fédéraux fournissent au milieu universitaire des outils d'autoévaluation afin que ce dernier prenne des mesures visant à atténuer les risques associés à ses travaux de recherche, à ses partenariats de recherche et à ses déplacements à l'étranger. Ces ressources se trouvent dans le portail *Protégez votre recherche*.
- De plus, les chercheurs doivent suivre des pratiques de recherche exemplaires conformes aux politiques des organismes pour maintenir les plus hauts niveaux d'excellence et d'intégrité dans la recherche, favoriser la liberté et l'ouverture universitaires et assurer une gestion appropriée des fonds publics.

- Les IRSC travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires fédéraux pour appliquer une approche plus rigoureuse, comme demandé, de même que pour établir le centre de la sécurité de la recherche annoncé dans le budget de 2022, qui conseillera et guidera directement les établissements de recherche.

CONTEXTE

Depuis 2018, les IRSC travaillent en partenariat avec leurs partenaires fédéraux, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), pour faire progresser l'approche du Canada en matière de sécurité de la recherche, notamment avec la mise sur pied du portail *Protégez votre recherche* et l'élaboration et la mise en œuvre des *Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche*. Ce travail a été facilité par les efforts de collaboration entre le gouvernement et les universités accomplis dans le but de renforcer la sensibilisation à la sécurité dans le milieu de la recherche.

Le portail *Protégez votre recherche* fournit au milieu universitaire des outils qui l'aideront à prendre au besoin des mesures visant à atténuer tout risque économique, géopolitique ou en matière de sécurité associé à ses travaux de recherche, à ses partenariats de recherche et à ses déplacements à l'étranger.

Les *Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche* intègrent les considérations de sécurité nationale dans l'établissement, l'évaluation et le financement des partenariats de recherche. Elles aident les chercheurs, les organismes de recherche et les organismes subventionnaires gouvernementaux à exercer une diligence raisonnable cohérente et axée sur les risques pour la sécurité de la recherche. Le CRSNG a commencé à mettre en œuvre de ces lignes directrices, qui devraient bientôt s'appliquer à tous les organismes subventionnaires et à la FCI.

Le budget de 2022 prévoyait un financement de 34,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 8,4 millions par la suite pour accroître la capacité du Canada de protéger sa recherche et établir un centre de la sécurité de la recherche qui conseillera et guidera directement les établissements de recherche. Les IRSC travaillent avec leurs partenaires fédéraux à la mise en œuvre de ces investissements.

Le 14 février 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, conjointement avec les ministres de la Santé et de la Sécurité publique, a demandé aux organismes subventionnaires fédéraux et à la FCI « d'adopter une approche plus rigoureuse en ce qui a trait à la sécurité nationale ».

Les IRSC travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires fédéraux pour appliquer une telle approche, plus précisément en demandant aux candidats aux subventions souhaitant mener des travaux de recherche dans un domaine délicat d'attester qu'aucun des chercheurs travaillant sur le projet n'est affilié à un institut de recherche, à une université ou à un laboratoire rattaché à une organisation militaire étrangère d'un acteur étatique hostile.

De plus, les chercheurs devraient continuer à suivre les pratiques de recherche exemplaires énoncées dans le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche* et à respecter d'autres politiques des

organismes pour maintenir les plus hauts niveaux d'excellence et d'intégrité dans la recherche, favoriser la liberté et l'ouverture universitaires et assurer une gestion appropriée des fonds publics.

Recherche en santé dans les deux langues officielles

QUESTION

Les médias ont abordé récemment le déclin de la recherche scientifique en français au Canada. Pourriez-vous expliquer à ce comité comment les IRSC soutiennent la recherche en santé en français?

MESSAGES CLÉS

- Monsieur le Président, les IRSC ont pris des mesures visant à assurer un accès équitable à leurs programmes et services dans les deux langues officielles.
- Par exemple, comme des données indiquent que les documents écrits en français nécessitent environ 20 % plus d'espace que ceux rédigés en anglais, les IRSC ont haussé le nombre limite de pages pour les projets de recherche soumis en français.
- Les IRSC ont aussi accru l'offre de services de traduction pour les pairs évaluateurs et les chercheurs afin que les renseignements soient disponibles dans les deux langues officielles à tous les stades du processus de financement de la recherche, soit de la demande jusqu'à l'évaluation par les pairs.
- En 2021, les IRSC ont mis en place des mesures de rééquilibrage pour leur Programme de subventions Projet, leur plus important concours de subventions de recherche, pour veiller à ce que la proportion de subventions accordées aux demandes rédigées en français soit au moins égale à la proportion des demandes présentées dans cette langue et ainsi corriger les disproportions historiques dans la recherche financée dans les deux langues officielles.
- Dans le cadre du [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion \(2018-2025\)](#), les IRSC ont mis en place des outils de collecte de données pour mieux évaluer l'incidence de leurs mesures sur la proportion de chercheurs soumettant une demande dans la langue de leur choix.

- Les IRSC demeurent résolus à travailler avec leurs partenaires des trois organismes pour cibler les points à améliorer et mettre en place des mesures dans le but de soutenir la recherche en santé dans les deux langues officielles au Canada.

SI ON INSISTE SUR LE VOLUME DE DEMANDES GLOBAL ET LES TAUX DE RÉUSSITE...

- La proportion de demandes en français envoyées aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) a connu un léger déclin au fil du temps. Pour l'ensemble des programmes des IRSC, les demandes en français envoyées de 2000 à 2010 comptaient en moyenne pour environ 8 % des demandes (plus précisément 7,8 %), tandis que leur proportion moyenne de 2011 à 2021 était à peine supérieure à 6 % (6,1 %).
- Pour tous les concours des IRSC de 2000 à 2021, le taux de réussite moyen des demandes rédigées en français était de 26,5 %, tandis que le taux de réussite des demandes en anglais était de 29,7 %.

CONTEXTE

Les IRSC sont conscients des obstacles associés actuellement à la recherche scientifique et à la publication en français. Ces obstacles comprennent notamment le faible nombre de revues en français dans le domaine des sciences de la santé au Canada, le manque de services en français relatifs aux subventions de recherche visant les chercheurs francophones au sein des établissements anglophones, le fait que les équipes de recherche collaboratives peuvent mener leurs activités en anglais et la perception, chez les chercheurs, que leur demande présentée en français ne sera pas évaluée sur le même pied qu'une demande présentée en anglais.

Depuis 2012, les IRSC ont mis en place une série de plans d'action pour mieux remplir leurs obligations en vertu de la [Loi sur les langues officielles](#) et soutenir l'élaboration de programmes de recherche en santé en français. Les plans d'action comprenaient des mesures visant à assurer aux chercheurs en santé un accès équitable aux programmes et services des IRSC, par exemple plus d'espace pour les demandes en français et un rééquilibrage.

Ces mesures cadrent avec l'Énoncé de politique des IRSC sur les langues officielles, qui vise, entre autres, à encourager l'inclusion appropriée des questions liées aux langues officielles dans la planification, la conduite et l'application de la recherche en santé pour améliorer les résultats cliniques.

Les engagements des IRSC se reflètent aussi dans leur plan stratégique 2021-2031. Les IRSC ont réalisé tout un éventail d'interventions afin de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le système de recherche, dont certaines visaient à s'attaquer aux obstacles auxquels le milieu francophone de la recherche est confronté. Ils respectent leurs engagements tout au long du cycle de la recherche (présentation de la demande, projet de recherche et mobilisation des connaissances) dans le cadre de leurs programmes de financement de la recherche libre et priorisée. Par exemple, dans le contexte du [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion \(2018-2025\)](#), ils ont, à l'instar des autres organismes subventionnaires fédéraux, ajouté au [formulaire de déclaration volontaire des trois organismes](#) une question demandant aux candidats d'indiquer la première langue qu'ils ont apprise et celle qu'ils utilisent le plus souvent à la maison. Il sera ainsi plus facile de récolter des données liées au financement de la recherche en français.

En avril 2018, les IRSC ont aussi mis en place une stratégie de recrutement ciblé pour élargir leur bassin d'experts pouvant évaluer des demandes rédigées en français. Le Collège des évaluateurs des IRSC systématise le recrutement des évaluateurs pour trouver et réunir l'expertise nécessaire à l'évaluation des demandes de financement. Des analyses sont menées en continu pour veiller à ce qu'environ 25 % des membres du Collège des évaluateurs puissent évaluer les demandes en français, ce qui aide à faire en sorte que ces dernières soient adéquatement examinées.

Plus précisément, les IRSC continueront de surveiller les données sur le financement de la recherche afin d'assurer l'équité du financement de la recherche en santé pour les chercheurs francophones; de travailler avec des intervenants clés, comme les universités et les organismes communautaires, afin de cerner les points à améliorer; de mettre en œuvre des mesures pour appuyer davantage la recherche en santé dans les deux langues officielles au Canada.

CONSIDÉRATIONS

- Le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR) prépare actuellement un rapport sur son étude sur la recherche et la publication scientifique en français.
- En novembre 2022, dans le cadre de cette étude, les IRSC ont présenté au Comité un mémoire décrivant les mesures qu'ils ont prises pour soutenir la recherche en français.
- L'étude du SRSR fait souvent référence à un rapport publié en juin 2021 par l'Acfas, [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada](#), qui fournit des données récentes sur la situation des chercheurs francophones au Canada.

ANNEXE A : Biographies des membres du SRSR



Lloyd Longfield, PLC (président) (Guelph)

Lloyd Longfield travaille depuis 30 ans dans le secteur manufacturier et au sein d'organismes d'intérêt communautaire à Guelph; il a notamment été président de la Chambre de commerce de Guelph.

Depuis son élection en 2015, il a été membre du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, et vice-président du Comité permanent des comptes publics.

Lloyd Longfield s'intéresse à la collaboration à l'échelle locale dans les questions relatives à l'environnement, au logement, à la santé mentale, à la réconciliation avec les Autochtones, à l'apprentissage des jeunes enfants, aux services de garde d'enfants, à l'entrepreneuriat et au développement économique.

Il a été élu président du SRSR le 25 avril 2023.



Maxime Blanchette-Joncas, BQ (vice-président) (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)

Diplômé en administration des affaires de l'Université du Québec à Rimouski, Maxime Blanchette-Joncas a occupé des postes administratifs à BDC et dans le secteur municipal.

Depuis son élection en 2019, il s'est particulièrement intéressé à la lutte contre les changements climatiques, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, à la protection de l'agriculture et aux logements sociaux.

Au cours de la 43^e législature, il a présenté le projet de loi C-295, qui encourage les nouveaux diplômés à chercher un emploi dans les régions rurales. Le projet de loi est mort au Feuilleton avec l'annonce des prochaines élections.

Maxime Blanchette-Joncas a soutenu la manifestation nationale menée le 1^{er} mai 2023 par Soutenez notre science pour demander une augmentation du financement fédéral accordé aux bourses de recherche et aux bourses d'études lors d'une conférence de presse avec les organisateurs et Richard Cannings (NPD).



Valerie Bradford, PLC (Kitchener-Sud—Hespeler)

Valerie Bradford a passé les 15 dernières années à soutenir les petites entreprises et à créer des emplois et des investissements dans la région de Waterloo en tant que professionnelle du développement économique pour la Ville de Kitchener et présidente de la Commission de la planification de la main-d'œuvre.

Elle accorde beaucoup d'importance aux services de garde d'enfants universellement abordables et accessibles, qui permettent aux parents, et surtout aux femmes, de participer pleinement au marché du travail.



Richard Cannings, NPD (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest)

Richard Cannings est diplômé en zoologie de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il a enseigné pendant 17 ans à l'Université de la Colombie-Britannique avant d'entreprendre une carrière comme biologiste consultant. Il a siégé pendant huit ans au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada et a été membre du conseil d'administration de Conservation de la nature Canada. Il est entré en politique fédérale en 2015, et représente la Colombie-Britannique en tant que député depuis ce temps.

Il s'intéresse particulièrement aux répercussions des changements climatiques et à la conservation au Canada. Avant de faire partie du SRSR, il a siégé au Comité des ressources naturelles pendant six ans. Depuis 2015, il a présenté trois projets de loi d'initiative parlementaire sur des sujets comme l'utilisation du bois dans les projets publics, la protection des lacs et des rivières et le Registre public des espèces en péril.

Richard Canning a soutenu la manifestation nationale menée le 1^{er} mai 2023 par Soutenez notre science pour demander une augmentation du financement fédéral accordé aux bourses de recherche et aux bourses d'études lors d'une conférence de presse avec les organisateurs et Maxime Blanchette-Joncas (BQ).



Chad Collins, PLC (Hamilton-Est—Stoney Creek)

Conseiller municipal de quartier de longue date à Hamilton, Chad Collins a été élu pour la première fois à la Chambre des communes lors des élections de 2021. En tant que conseiller municipal, il s'est employé à résoudre le problème du vieillissement du parc de logements abordables de la ville.



Lena Metlege Diab, PLC (Halifax-Ouest)

Diplômée en sciences politiques, en économie et en droit de l'Université Saint Mary's et de l'Université Dalhousie, Lena Metlege Diab a pratiqué le droit et a été propriétaire d'une petite entreprise avant d'entamer une carrière politique à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Elle a notamment été ministre de l'Immigration et ministre du Travail et de l'Enseignement postsecondaire de la province.

Elle a été élue députée libérale pour la Nouvelle-Écosse lors des élections fédérales de 2021.

Selon elle, le SRSR permet de braquer les projecteurs sur le solide secteur de la recherche du Canada, qui passe souvent inaperçu.



Stéphane Lauzon, PLC (Argenteuil—La Petite-Nation)

Ancien conseiller municipal pour la Ville de Gatineau, Stéphane Lauzon a été élu député lors des élections fédérales de 2015.



Ben Lobb, PCC (Huron—Bruce)

Ben Lobb détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Lee à Cleveland (Tennessee) et a auparavant travaillé au Service des finances de Desire2Lean (D2L) et chez Wescast Industries à Wingham, en Ontario.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2008.



Dan Mazier, PCC (Dauphin—Swan River—Neepawa)

Avant les élections de 2019, Dan Mazier était président de Keystone Agricultural Producers, la plus importante association agricole du Manitoba. Ses champs d'intérêt politiques sont axés depuis longtemps sur l'amélioration de la connectivité en milieu rural au moyen de meilleurs services Internet et de la téléphonie cellulaire, et sur le soutien aux personnes âgées et aux familles à revenu fixe.



Gerald Soroka, PCC (Yellowhead)

Gerald Soroka a été conseiller et maire de la Division un du comté de Yellowhead avant de se lancer en politique fédérale. Durant son mandat de maire, il a aussi été élu vice-président de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties de 2008 à 2010.

Il est issu d'une longue lignée d'agriculteurs et a passé la plus grande partie de sa vie à pratiquer l'agriculture là où ses grands-parents se sont établis dans les années 1930.



Charles Sousa, PLC (Mississauga—Lakeshore)

Charles Sousa a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario en 2007 et a occupé le poste de ministre des Finances de l'Ontario. Avant son saut en politique, il a fait carrière pendant 20 ans dans les services aux entreprises à RBC Banque Royale et dans les marchés financiers chez RBC Dominion valeurs mobilières. Il a également été membre de la Chambre de commerce du Canada et de la Chambre de commerce de Toronto et directeur de la Chambre de commerce des États-Unis.

En dehors du SRSR, il siège au Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.



Corey Tochor, PCC (vice-président) (Saskatoon—University)

Avant d'entrer en politique, Corey Tochor était un entrepreneur local de Saskatoon; il était propriétaire et exploitant de Health Conveyance, une entreprise de communication qui offre un service de messagerie électronique aux établissements de santé de la Saskatchewan.

Il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Saskatchewan lors des élections provinciales de 2011. Au début de son mandat, il a agi à titre de vice-président des comités. Il a occupé le poste de whip adjoint et a ensuite été nommé leader parlementaire adjoint par le premier ministre Wall. Réélu en 2016, il a été désigné président de l'Assemblée législative.

ANNEXE B : DISCUSSIONS RÉCENTES DU SRSR SUR LE SOUTIEN OFFERT AUX ÉTUDIANTS

Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)

Programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Le gouvernement a entrepris son étude sur le sujet le 4 mai 2023. Au moment de préparer le matériel de réunion, les membres s'étaient réunis deux fois et avaient entendu 12 témoins.

4 mai 2023

Les représentants des associations étudiantes ont recommandé d'**augmenter le financement des programmes de bourses d'études supérieures et postdoctorales de 48 %** pour suivre l'inflation, de **doubler le nombre de bourses accordées dans le cadre de ces programmes**, de **réserver un siège aux étudiants dans les conseils d'administration des trois organismes**, d'étendre l'admissibilité aux bourses d'études canadiennes aux étudiants des cycles supérieurs grâce à un financement de 25 millions de dollars par année et d'**investir 30 millions de dollars par année dans des bourses de recherche destinées aux étudiants autochtones et étrangers et octroyées par les trois organismes**. Samy-Jane Tremblay de l'Union étudiante du Québec a ajouté que le gouvernement doit mettre en œuvre le rapport Bouchard en **augmentant les investissements en recherche** et donner suite au rapport Naylor en **alignant les modalités des bourses d'études sur les durées des programmes d'études**. Elle a aussi fait remarquer que les montants des **bourses ne sont pas harmonisés et a suggéré une redistribution du financement accordé aux bourses prestigieuses, comme la bourse Vanier**.

Lorsque le député Lobb (PCC) et le député Sousa (PLC) lui ont demandé quelles sont les augmentations qu'il proposait en ce qui concerne le nombre de bourses de recherche et de bourses d'études et leur valeur, Philippe-Edwin Bélanger, de l'Association canadienne pour les études supérieures, a mentionné que **cette question devrait plutôt être adressée aux conseils subventionnaires**. Quand le député Mazier (PCC) lui a demandé si les professeurs pourraient payer davantage les étudiants travaillant sur des projets, il a expliqué que le financement offert est à leur discrétion. Sébastien Paquette de l'Association du personnel de la recherche du Québec (APRQ) a fait remarquer que les titulaires de bourses d'études ne sont souvent pas au courant de la réduction du montant de financement pour l'équipement.

9 mai 2023

Le Comité entendra les représentants de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université, de Soutenez notre science, du Réseau canadien des scientifiques noirs et de Dialogue sciences et politiques.

Réussites, défis et opportunités pour la science au Canada

Le Comité a entrepris son étude sur le sujet le 8 février 2022. Au total, les membres se sont réunis 8 fois, ont reçu 16 mémoires et ont entendu 46 témoins.

8 février 2022

La Dre Roseann O'Reilly Runte, présidente de la Fondation canadienne pour l'innovation, et la Dre Mona Nemer, conseillère scientifique en chef, ont affirmé que les politiques gouvernementales doivent être guidées par la science. Voici leurs recommandations pour stimuler l'innovation canadienne :

- Augmenter les dépenses en recherche et développement au pays.
- Investir dans la prochaine génération de chercheurs.
- Soutenir la recherche interdisciplinaire favorisant la collaboration intersectorielle.
- Investir dans la fabrication et la commercialisation de l'innovation.
- Investir dans la recherche de pointe.
- Investir dans les petits établissements situés en région.

Le Dr Gilles Patry, du U15 – Regroupement des universités de recherche du Canada, a souligné la **nécessité d'investir dans les innovateurs de demain**, les **conseils subventionnaires** et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Le Dr John Pomeroy, témoignant à titre personnel, et le Dr Vivek Goel, de l'Université de Waterloo, ont expliqué que le fait d'avoir des organismes subventionnaires distincts dans des domaines différents pose problème.

10 février 2022

Les témoins ont fait valoir l'importance d'embaucher des talents et de les soutenir et ont recommandé d'**investir dans les universités et les chercheurs de demain**, d'**optimiser l'utilisation des infrastructures partagées** et de favoriser la **coopération** entre le milieu universitaire, le gouvernement et l'industrie. La députée Diab (PLC) a posé des questions sur la rétention des talents et les façons dont la diversité enrichit la recherche. Le député Cannings (NPD) s'est intéressé aux politiques favorisant la collaboration intersectorielle. Le député Blanchette-Joncas (BQ) a abordé la question de l'exode des cerveaux et de la réduction des investissements du Canada en recherche et développement. Le député Williams (PCC) s'est concentré sur ce que le Canada peut faire différemment pour faire figure de chef de file en innovation.

15 février 2022

Les **présidents des trois organismes** se sont présentés devant le Comité pour discuter des programmes de chaque organisme, des difficultés rencontrées et des façons dont les organismes tentent de les régler ainsi que des moyens de renforcer l'écosystème de recherche. Le président des IRSC a répondu à des questions sur le financement de la recherche visant à réduire les coûts des soins de santé; l'innovation en aval et les moyens de passer à travers la « vallée de la mort »; la promotion de la commercialisation de la recherche; l'amélioration de la coordination grâce au Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC); la recherche visant à créer un vaccin

contre la COVID-19. Les témoins ont aussi discuté avec les membres du soutien pour les chercheurs en début de carrière, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et de l'amélioration du soutien à l'innovation et à la science fondamentale. Lors de la deuxième partie de la réunion, le Dr David Naylor, témoignant à titre personnel, a souligné la nécessité d'investir dans la **prochaine génération de chercheurs**, dans l'**excellence** et dans la **diversité**.

17 février 2022

Le Dr Nipun Vats, d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), a décrit les façons dont les organismes soutiennent la recherche, et le Dr Danial Wayner, du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), a présenté le rôle et les programmes du CNRC. Le député Blanchette-Joncas (BQ) a demandé quelles étaient les raisons du retard dans la création d'un conseil consultatif national sur la recherche et l'innovation comme recommandé dans le rapport Naylor.

Pendant la deuxième partie de la réunion, le Dr Robert Annan, de Génome Canada, a recommandé de miser sur un **investissement stable dans la recherche** et de soutenir les initiatives axées sur la mission. Paul Davidson, d'Universités Canada, a une fois de plus recommandé d'**investir davantage dans la recherche et les étudiants des cycles supérieurs**.

1^{er} mars 2022

Le Dr Baljit Singh, de l'Université de la Saskatchewan, a fait état de la nécessité de créer un autre modèle de financement pour les grands établissements de recherche scientifique nationaux et les partenariats avec les communautés autochtones, de faire progresser l'approche de recherche « Une seule santé » et de financer davantage les sciences sociales et les sciences humaines. Le Dr Rémi Quirion, expert scientifique en chef du Québec, a recommandé d'investir dans la **recherche fondamentale** et souligné le besoin d'**attirer les talents**. Le député Tochor (PCC) a abordé les répercussions des crises sur la recherche et les moyens d'accroître la résilience des établissements de recherche. Le député Collins (PLC) a utilisé l'exemple du manque de confiance du public à l'égard des preuves scientifiques durant la pandémie pour demander quels sont les investissements faits pour lutter contre la désinformation.

22 mars 2022

Le Dr Ken Coates, témoignant à titre personnel, a fait valoir l'importance d'assurer un accès équitable aux retombées de la science et de la technologie, d'accélérer la prise de décisions du gouvernement et d'investir dans le secteur polytechnique et la culture scientifique. Le Dr Alan E. Winter, témoignant à titre personnel, a recommandé d'encourager la mégascience, d'utiliser la science pour concevoir des mesures garantissant la sécurité des chaînes d'approvisionnement, de mettre au point un système de prévision scientifique et de réduire le cloisonnement. Rachael Maxwell, d'Evidence for Democracy, a souligné le besoin de protéger le bureau de la conseillère scientifique en chef, et les témoins de Collèges et instituts Canada ont rappelé l'importance d'investir dans la recherche collégiale.

Le député Blanchette-Joncas (BQ) a déploré l'**absence de progrès quant aux recommandations du rapport Naylor**. Le député Collins (PLC) s'est intéressé aux moyens

d'**attirer et de retenir les talents**, et le député Cannings (NPD) a suggéré d'accroître la culture scientifique des décideurs et le soutien aux citoyens scientifiques.

31 mars 2022

La Dre Stéphanie Michaud, de BioCanRx, a expliqué comment le Programme des réseaux de centres d'excellence aidait à répondre aux besoins des patients atteints du cancer. François Deschênes, de l'Université du Québec à Rimouski, a souligné l'importance de soutenir les petits établissements de recherche. Le Dr Allan Eaves, de STEMCELL Technologies Inc., a mentionné qu'il est impératif d'investir **autant que les autres pays du G7 dans la recherche**.

Pendant la deuxième partie de la réunion, la Dre Jessie-Lee McIsaac, témoignant à titre personnel, a insisté sur la nécessité de soutenir la mobilisation des connaissances et la coproduction de la recherche et d'assurer un financement équitable pour les chercheurs en début de carrière et les petits établissements situés en dehors des grandes villes. Le Dr Victor Rafuse, du Brain Repair Centre, a recommandé de **soutenir la recherche fondée sur des hypothèses**, de favoriser la diversité géographique et d'élaborer une politique en matière de neurosciences. Le Dr Nigel Smith, de TRIUMF, a abordé les façons de soutenir les principaux établissements de recherche générant d'importantes retombées scientifiques.

Meilleurs talents, recherche et innovation

Le Comité a entrepris son étude sur le sujet le 28 avril 2022. Les membres se sont réunis 6 fois pour discuter de l'étude, ont reçu 11 mémoires, dont un des IRSC publié le 21 juin 2022, et ont entendu 43 témoins.

28 avril 2022

Les témoins ont soulevé les points suivants à propos des investissements dans la recherche et de l'attraction et la rétention des meilleurs talents au Canada :

- Les meilleurs scientifiques sont attirés par le leadership en recherche, l'innovation et les infrastructures de recherche de renommée internationale.
- Le financement est aussi important; le Canada doit en **augmenter les montants et accroître le nombre de possibilités de financement et leur variété** pour attirer et retenir les talents.
- Les possibilités de financement pour des chaires de recherche, le soutien aux **chercheurs en début de carrière** et la **recherche libre** sont des éléments importants pour retenir les talents.

Jonathan Desroches de l'Union étudiante du Québec et le Dr Edris Madadian de l'Association canadienne des stagiaires postdoctoraux ont fait état du **sous-financement considérable des bourses d'études supérieures et postdoctorales** et formulé les recommandations suivantes :

- Accroître le **nombre de bourses d'études supérieures et leur valeur**.
- Aligner les **modalités des bourses d'études** sur la **durée des programmes d'études**.

- Réserver un **siège aux étudiants** dans les conseils d'administration des conseils subventionnaires fédéraux.
- Protéger les postdoctorants en les reconnaissant comme des chercheurs, en harmonisant les lois leur permettant de bénéficier d'avantages sociaux et en leur offrant des possibilités de carrière.

D'autres sujets clés ont aussi été abordés, comme l'**attraction des talents dans les établissements situés en région ou en milieu rural**, les répercussions sexospécifiques de la limitation du financement accordé aux chercheurs, les obstacles à un accès équitable aux possibilités de financement, les politiques d'immigration pour attirer les talents du monde entier et la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

5 mai 2022

Le Comité a entendu des témoins ayant concrètement vécu les répercussions du financement insuffisant des bourses d'études et ayant renoncé à poursuivre une carrière en recherche au Canada en raison des **salaires peu élevés offerts aux boursiers postdoctoraux**. Les témoins représentant des entreprises ont expliqué l'importance de supprimer les obstacles à l'attraction des talents grâce à un traitement accéléré des visas et des permis de travail. Le Comité a aussi entendu des chercheurs qui ont décrit comment un **investissement insuffisant dans certains domaines de recherche**, à savoir la glycomique et l'endométriase, **mène à l'exode des cerveaux et à des issues négatives chez les patients**. Les principaux sujets abordés comprenaient la **rétenion des talents au Canada et des étudiants francophones**, les partenariats entre les entreprises et les établissements universitaires et collégiaux, l'élimination des obstacles pour attirer des talents de partout dans le monde, les **effets disproportionnés du sous-financement des bourses d'études sur les groupes marginalisés**, la combinaison du financement public et privé pour soutenir la recherche et le soutien aux centres d'excellence.

12 mai 2022

Alejandro Adem, président du CRSNG, et la Dre Danika Goosney, vice-présidente, Direction des subventions de recherche et bourses au CRSNG, ont souligné les points suivants :

- Le CRSNG travaille d'arrache-pied pour harmoniser et rationaliser son approche en matière de développement des talents parmi les bailleurs de fonds de la recherche.
- **La valeur des bourses** offertes par les trois organismes établit un point de référence pour la rémunération versée aux étudiants par les établissements postsecondaires sous forme d'allocations de recherche et d'autres sources de financement.
- Les étudiants défavorisés et étrangers sont plus susceptibles d'accumuler des dettes pendant leurs études de premier cycle; il est donc plus difficile pour eux de poursuivre des études aux cycles supérieurs.

Les témoins ont aussi souligné la nécessité d'investir à la fois dans la recherche appliquée et la recherche fondamentale, de mettre fin à l'exception prévue dans les formules de financement des trois organismes dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté et d'accroître l'investissement dans les bourses d'études supérieures et l'innovation. Le Dr Kevin

Smith, témoignant à titre personnel, a recommandé une augmentation de l'investissement dans la recherche en soins cliniques.

19 mai 2022

Les témoins ont discuté avec les membres du besoin d'investir dans la commercialisation pour combler les lacunes en matière d'innovation. Gordon McCauley, d'adMare BioInnovations, a abordé la **pénurie de talents en sciences de la vie** au Canada et suggéré de créer des programmes visant à attirer les étudiants étrangers, d'offrir des subventions pour les droits de scolarité et d'investir à l'échelle des universités, des collèges et des organismes de soutien, y compris des trois organismes subventionnaires. La Dre Catharine Whiteside, de la Banting Research Foundation, a recommandé d'investir dans les **chercheurs en début de carrière**, faisant remarquer que les organismes subventionnaires fédéraux ne fournissent pas un financement concurrentiel. Elle a aussi mentionné que les **IRSC avaient mis fin à leur programme de bourses de recherche pour les chercheurs en début de carrière en 2014** et que depuis, **35 % des boursiers postdoctoraux du programme Banting des IRSC avaient été recrutés pour occuper un poste de professeur à l'étranger**. Les autres principaux sujets de discussion comprenaient la simplification des mesures d'immigration pour les étudiants étrangers et l'investissement dans **l'équité, la diversité et l'inclusion**.

22 septembre 2022 et 3 octobre 2022

Le Comité a commencé l'examen du rapport préliminaire et a demandé à la présidente de présenter le rapport à la Chambre.

24 octobre 2022

Le Comité a présenté son **deuxième rapport**, qui comprend 13 recommandations portant entre autres sur la simplification des mesures relatives aux visas, aux permis de travail et à l'immigration pour les étudiants étrangers, sur l'harmonisation des lois et la création de possibilités de carrière pour les postdoctorants, sur un meilleur financement de la recherche appliquée et sur la mise en œuvre d'occasions d'apprentissage expérientiel pour les étudiants. Voici quelques-unes des recommandations :

- Examiner et **accroître les investissements dans la recherche fondamentale grâce à une augmentation du budget des trois conseils subventionnaires** (n° 3).
- **Augmenter le nombre des bourses offertes** aux étudiants des cycles supérieurs et aux chercheurs postdoctoraux **en haussant leur valeur de 25 %** pour refléter les hausses du coût de la vie, **indexer leur montant sur l'indice des prix à la consommation** et étudier d'autres mécanismes de compensation (n°s 4 et 5).
- Modifier les lois des trois organismes pour **inclure des représentants étudiants à leur conseil d'administration** respectif (n° 6).
- Créer un nouveau **programme de financement des trois organismes pour les chercheurs en début de carrière** (n° 9).

- Approfondir et évaluer les efforts accomplis pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion en recherche (n° 10).
- Passer en revue les critères d'attribution du financement de la recherche à l'échelon fédéral et combler toute inégalité régionale (n° 11).

Les IRSC ont participé à la rédaction de la réponse du gouvernement présentée le 17 février 2023.

ANNEXE C : DISCUSSIONS RÉCENTES LIÉES À LA RECHERCHE ET À LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE EN FRANÇAIS

Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR)

Recherche et publication scientifique en français

Le gouvernement a entrepris son étude sur le sujet le 3 octobre 2022. Au total, le Comité s'est réuni 7 fois, a entendu 28 témoins et a reçu 24 mémoires sur l'étude.

3 octobre 2022

Les membres souhaitaient savoir comment le gouvernement fédéral soutient la promotion des publications en français dans les domaines des sciences pures, des sciences sociales, des sciences humaines, de la **santé** et du génie, et quelles sont les difficultés rencontrées par les chercheurs francophones canadiens. Ils voulaient aussi s'informer sur ce que le gouvernement fédéral peut faire pour aider les chercheurs francophones à accéder à des subventions par l'intermédiaire de **systèmes fédéraux**, et déterminer s'il est possible d'améliorer la protection de la recherche et des publications en français dans le milieu universitaire et les revues savantes en modifiant la *Loi sur les langues officielles*. Les témoins ont demandé l'établissement d'un **service d'aide à la recherche en français** semblable à celui en place au Québec pour soutenir les chercheurs francophones dans la demande et l'obtention de financement en français.

Laura Pelletier et Jean-Pierre Perreault de l'Acfas ont fait état de la **difficulté à publier en français** étant donné le manque de revues savantes disponibles pour les francophones. Ils ont ajouté que les domaines du génie et des **sciences de la santé** présentaient même moins d'occasions de publication que les sciences sociales et les sciences humaines.

17 octobre 2022

Les membres souhaitaient entendre des témoins sur les raisons qui poussent les chercheurs francophones à publier leurs travaux de recherche en anglais et voulaient connaître leurs recommandations pour faire en sorte que les chercheurs francophones ne soient pas obligés de publier en anglais pour gagner des prix et acquérir de la notoriété et ainsi faire progresser leur carrière. Ils étaient aussi impatients d'analyser le rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer pour que ces chercheurs aient accès aux mêmes possibilités que les autres et souhaitaient déterminer si les efforts entrepris pourraient être futiles, puisque l'anglais est devenu la *lingua franca* de la science à l'échelle internationale. Les témoins ont réitéré leur demande de fonder un établissement d'un service fédéral d'aide à la recherche pour la recherche en français.

Linda Cardinal de l'Université de l'Ontario français a abordé les difficultés rencontrées par les universités et les services de recherche de petite taille qui tentent de travailler en français malgré des ressources limitées de soutien à la publication en français et la pression constante de publier en anglais pour maintenir son rang dans les classements et sa réputation. Elle a mentionné que même si les **organismes subventionnaires** acceptent les demandes en français, ils ne sont pas

capables de les lire et de les évaluer, un problème qui se pose aussi avec plusieurs comités d'éthique universitaires.

En ce qui concerne les façons dont le gouvernement fédéral peut mieux soutenir les chercheurs francophones, Martin Normand, représentant de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, a souligné l'importance de travailler avec les **organismes subventionnaires** pour l'obtention de fonds supplémentaires, mais aussi pour l'évaluation équitable des demandes de subvention envoyées aux organismes. Il a notamment mentionné avoir collaboré récemment avec les **IRSC** pour concevoir des modules de formation sur les préjugés inconscients dans le processus d'évaluation des demandes de subvention, et expliqué que ces modules ont pour but de prévenir les préjugés liés à la langue et aux sujets de recherche des chercheurs francophones et qu'ils devraient aussi être utilisés à l'extérieur des **IRSC**. Valérie Lapointe-Gagnon, professeure agrégée à l'Université de l'Alberta, a affirmé que des trois **organismes subventionnaires**, ce sont les **IRSC** qui rencontrent le plus d'obstacles au soutien à la recherche en français. Elle a aussi fait mention du fait que, proportionnellement, la recherche en français proposée aux **IRSC** est moins souvent financée que celle en anglais (taux de réussite plus faible).

Une grande partie de la réunion a été consacrée aux questions de Maxime Blanchette-Joncas (BQ) posées à Marc Fortin, qui représentait le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Ces questions visaient à découvrir pourquoi un si faible nombre de demandes étaient présentées en français, et pourquoi ce nombre n'était pas proportionnel au pourcentage de chercheurs francophones au Canada. Marc Fortin a déclaré que ce problème repose sur plusieurs facteurs, y compris les possibilités de publication, et souligné la nécessité de déboulonner le mythe voulant que les taux de réussite soient inférieurs en français et de ne pas généraliser l'expérience des chercheurs francophones à tous les domaines du génie, des sciences sociales et des sciences de la santé. Le député Blanchette-Joncas a fourni des données indiquant qu'aux **IRSC**, le taux de réussite des demandes en français est inférieur de 10 % à celui des demandes en anglais, et qu'en moyenne, les montants des subventions étaient 50 % moins élevés pour les demandes en français présentées aux **IRSC**. Marc Fortin a expliqué au Comité que les tendances observées au CRSNG diffèrent de celles des **IRSC**. Enfin, au sujet de la proposition de quotas pour la recherche francophone, Marc Fortin a répondu que cette question concernait le milieu de la recherche et non les **organismes subventionnaires**.

31 octobre 2022

Les membres du Comité ont posé des questions sur l'état actuel et l'avenir de la recherche en français au Canada ainsi que sur les tendances connexes. Les témoins ont notamment expliqué comment le gouvernement du Canada peut mieux soutenir la recherche en français.

Yves Gingras, de l'Université du Québec à Montréal, a souligné le rôle joué par le facteur d'impact dans la réussite de certains chercheurs plutôt que d'autres. Il était d'avis que ce facteur

devrait tout simplement être interdit dans le cadre des évaluations des comités pour éviter que les chercheurs francophones soient pénalisés.

Maxime Blanchette-Joncas (BQ) a posé plusieurs questions à Nipun Vats, sous-ministre adjoint du Secteur des sciences et de la recherche à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Bon nombre d'entre elles portaient sur la présentation de demandes en français et à leur taux de réussite comparativement aux demandes en anglais. Selon Nipun Vats, plusieurs variables entrent en jeu, comme le fait que la langue des demandes reflète la langue de travail, le fait que la communication des connaissances scientifiques se fait principalement en anglais et les disciplines de recherche. Il a toutefois soutenu que les chercheurs souhaitant présenter leur demande en français ne devraient jamais hésiter à le faire, et que les organismes subventionnaires étaient disposés à évaluer ces demandes de manière équitable. Il a aussi affirmé que les organismes subventionnaires s'efforcent continuellement de veiller à ce qu'il y ait une représentation francophone au sein des comités d'évaluation et que tous les outils soient en place pour traiter des demandes en français. Outre ces commentaires, il a conclu que d'autres données et recherches seront nécessaires pour pleinement comprendre le problème et élaborer d'autres stratégies qui amélioreront la recherche francophone au Canada.

Valérie La Traverse du Conseil de recherches en sciences humaines (**CRSH**) a fait remarquer que le Canada est bien placé pour jouer un rôle de chef de file mondial de la recherche francophone en contexte minoritaire. Elle a mentionné que le CRSH discute de cette question avec la Suisse, la Belgique, la France et d'autres pays francophones d'Afrique.

14 novembre 2022

Martine Lagacé, de l'Université d'Ottawa, a fait mention des programmes de chaires de recherche de son université, qui réserve 10 chaires à des chercheurs francophones. Toutefois, étant donné la valeur continue de la publication en anglais, elle soutient qu'il faut mettre plus de ressources à la disposition des francophones pour qu'ils puissent mener des recherches en français, mais aussi publier en anglais. Elle a aussi expliqué qu'il est essentiel de rehausser le soutien à la recherche en français pour maintenir la diversité des savoirs, et insisté sur la nécessité de coordonner tous les acteurs fédéraux participant directement aux travaux scientifiques et de recherche en français dans les universités.

Kenneth Deveau, de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, s'est dit reconnaissant du soutien reçu par le **gouvernement fédéral**, mais était d'avis qu'il faut plus de ressources pour pouvoir travailler en français dans un environnement majoritairement anglophone. Il a parlé de partenariats fructueux établis avec la province de Québec, qui fournit un financement considérable, et fait remarquer que ce type de soutien devrait aussi être offert par les **groupes fédéraux**.

Allister Surette, de l'Université Sainte-Anne, s'est fait demander s'il faudrait réserver du financement à la recherche et à la publication scientifique en français. Il a répondu que les quotas

ne lui semblaient pas nécessaires, mais qu'il faut soutenir en continu la recherche en français, notamment en augmentant la mobilisation et l'accessibilité des ressources de soutien destinées aux chercheurs présentant des demandes en français.

2 février 2023

À la dernière réunion avec des témoins, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Phillipe Champagne, accompagné de représentants des **trois organismes**, s'est présenté devant le Comité. Lors de son discours d'ouverture, le ministre Champagne a souligné que la dualité linguistique contribue à la diversité des idées et des collaborations, ce qui fait du Canada une destination de choix pour les chercheurs francophones. Le ministre a décrit certaines des mesures prises par le gouvernement pour favoriser la dualité, comme financer la recherche, la formation et les bourses d'études dans les deux langues officielles, et les initiatives associées à la publication scientifique en français. Toutes les questions ont été adressées au ministre et portaient sur les mesures visant à remédier à la diminution du nombre de demandes et de publications scientifiques en français.

Le Comité s'est réuni deux fois pour discuter de son rapport préliminaire, qui devrait bientôt être publié.

Couverture médiatique

Un [article](#) récent publié par *Radio-Canada* a abordé le déclin de la recherche scientifique en français au Canada. L'article fait état de préoccupations quant au niveau de financement investi dans la recherche en français, à la quantité de demandes présentées dans cette langue aux organismes subventionnaires du Canada et au fait que les demandes en français sont plus souvent rejetées que les autres, surtout en recherche en santé. Maxime Blanchette-Joncas, député et membre du SRSR pour le Bloc Québécois, a critiqué la réponse du gouvernement fédéral face au déclin du français en sciences. Il a affirmé que le gouvernement du Canada se targue de vouloir protéger le français, mais qu'il n'a pris aucune mesure concrète pour soutenir la recherche dans cette langue.

Demandes de données

Les IRSC ont récemment reçu trois demandes de données liées à la recherche en français.

- Maxime Blanchette-Joncas (BQ) a **présenté la question écrite Q-1162** concernant les demandes de financement déposées par les chercheurs des universités francophones et bilingues du Canada, ventilées par organisme subventionnaire, par exercice de 1980–1981 à 2021–2022 et par université :
 - a) Quel est le nombre de demandes présentées i) en français et ii) en anglais?
 - b) Quelle est la proportion des demandes présentées i) en français et ii) en anglais?
 - c) Quel est le taux de réussite des demandes présentées i) en français et ii) en anglais?

- Maxime Blanchette-Joncas (BQ) a **présenté la question écrite Q-1163** concernant la recherche et la publication scientifiques au Canada : quels plans stratégiques, mesures, programmes et mécanismes ont été mis en œuvre au sein des trois organismes subventionnaires fédéraux par le gouvernement pour faciliter, garantir, promouvoir ou valoriser : i) la présentation de demandes de financement en français; ii) l'évaluation juste et équitable des demandes de financement en français; iii) la conduite d'activités de recherche en français; iv) la publication scientifique en français; v) la dissémination des connaissances savantes en français; et vi) le rayonnement et le positionnement du Canada au sein de la communauté scientifique francophone mondiale?
- Pour faire suite à la réunion du SRSR du 7 mars, Maxime Blanchette-Joncas (BQ) a demandé **les renseignements suivants sur les bourses d'études** :
 - le nombre de bourses d'études octroyées en anglais et en français par les trois organismes subventionnaires au cours des 20 dernières années, selon les universités;
 - le montant des bourses d'études octroyées par les trois organismes subventionnaires au cours des 20 dernières années, selon les universités.

Plan d'action pour les langues officielles

À la fin avril a été dévoilé le *Plan d'action pour les langues officielles 2023–2028 : Protection-promotion-collaboration*, qui prévoit un investissement de 8,5 millions de dollars sur cinq ans pour créer des mesures permettant d'améliorer l'écosystème de recherche en français au Canada, d'abord grâce au travail d'un comité d'experts qui examinera la dynamique associée à la création et à la dissémination de connaissances scientifiques en français. De plus, des initiatives soutiendront directement la recherche et les demandes de financement dans cette langue, notamment au moyen d'un nouveau service d'aide à la recherche en français. Du soutien devrait être fourni aux régions pour les aider à tirer parti des connaissances scientifiques au sein des communautés.

ANNEXE D : LISTE DES TÉMOINS ENTENDUS PAR LE COMITÉ

Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes

Programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

9 mai

Association canadienne des professeures et professeurs d'université

- Justine De Jaegher, directrice, Actions politiques et communications

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université

- Michel Lacroix, président et trésorier

À titre individuel

- Sarah Laframboise, directrice générale, Soutenez notre science

Réseau canadien des scientifiques noirs

- Maydianne Andrade, professeure

Dialogue sciences et politiques

- Gavin Douglas, co-président
- Julia Messina-Pacheco, vice-présidente

4 mai

Alliance canadienne des associations étudiantes

- Mackenzy Metcalfe, directrice générale

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

- Hilary Hennessey, coordonnatrice des campagnes

Union étudiante du Québec

- Samy-Jane Tremblay, présidente

Association du personnel de la recherche du Québec (APRQ)

- Sébastien Paquette, président de syndicat

Association canadienne pour les études supérieures

- Philippe-Edwin Bélanger, président

Syndicat des travailleurs et travailleuses étudiant(es) et postdoctoraux de l'Université Laval

- Cynthia Mbuya-Bienge, présidente, étudiante au doctorat en épidémiologie

ANNEXE D

Investissements estimatifs des IRSC par domaine de recherche

En date de mars 2023

En millions de dollars		
	2021-2022	2017-2018 à 2021-2022
Accès aux soins	67,03 \$	223,32 \$
Dépendance	50,43 \$	179,91 \$
Vieillesse	109,58 \$	484,57 \$
Sclérose latérale amyotrophique (SLA)	6,05 \$	41,34 \$
Maladie d'Alzheimer	54,26 \$	227,35 \$
Résistance aux antimicrobiens (RAM)	20,03 \$	132,89 \$
Arthrite	25,14 \$	120,94 \$
Asthme	12,46 \$	57,68 \$
Autisme	19,20 \$	78,28 \$
Maladie auto-immune	32,38 \$	147,12 \$
Cannabis	15,73 \$	60,13 \$
Cancer	226,82 \$	1063,22 \$
Maladie cardiovasculaire	115,08 \$	542,12 \$
Santé circulatoire et respiratoire	227,09 \$	1058,12 \$
Fibrose kystique	5,33 \$	28,46 \$
Diabète	51,33 \$	250,46 \$
Troubles de l'alimentation	2,10 \$	5,65 \$
Ebola	0,68 \$	2,65 \$
Cybersanté	27,06 \$	96,15 \$
Épilepsie	10,78 \$	52,36 \$
Troubles gastro-intestinaux	37,42 \$	187,00 \$
Génétique	576,98 \$	2 743,66 \$
Santé mondiale	257,26 \$	968,80 \$
VIH/sida	41,18 \$	226,07 \$
Santé des Autochtones	62,60 \$	238,36 \$
Infectiologie et immunologie	465,84 \$	1 980,95 \$
Influenza	3,28 \$	21,68 \$
Rein	27,84 \$	147,73 \$
Foie	14,92 \$	70,29 \$
Maladie de Lyme	1,55 \$	6,34 \$
Santé mentale	144,26 \$	496,93 \$
Métabolisme	39,18 \$	183,94 \$

En millions de dollars		
	2021-2022	2017-2018 à 2021-2022
Sclérose en plaques	12,39 \$	45,70 \$
Santé de l'appareil locomoteur et arthrite	178,06 \$	678,14 \$
Neuroscience	238,51 \$	909,14 \$
Nutrition	59,25 \$	258,18 \$
Obésité	37,19 \$	185,75 \$
Opioïdes	20,13 \$	75,80 \$
Douleur	45,32 \$	164,93 \$
Maladie de Parkinson	14,22 \$	76,32 \$
Santé des populations et santé publique	205,19 \$	851,41 \$
Blessure de stress post-traumatique (BSPT)	6,22 \$	22,73 \$
Maladies rares	38,53 \$	196,80 \$
Troubles respiratoires	50,52 \$	274,81 \$
Lésions médullaires	9,07 \$	32,25 \$
Cellules souches	54,90 \$*	337,20 \$**
Accidents vasculaires cérébraux	27,18 \$	144,22 \$
Suicide	10,97 \$	31,13 \$
Transplantation	23,59 \$	116,84 \$
Lésions cérébrales traumatiques	12,05 \$	51,05 \$
Tuberculose	5,56 \$	29,73 \$

Remarque :

Les montants pour les projets particuliers peuvent être comptabilisés deux fois dans le cas où un projet est jugé pertinent dans plus d'un domaine de recherche (p. ex. un projet peut être pertinent à la fois dans le domaine du diabète et de l'obésité). Par conséquent, la somme des domaines de recherche ne correspondra pas aux dépenses globales des IRSC.

* Seules les données de 2020-2021 sont disponibles.

** Seules les données de 2016-2017 à 2020-2021 sont disponibles.

ANNEXE E

Investissements estimatifs des IRSC par catégorie

En mars 2023

Catégorie	Investissements des IRSC au cours des cinq dernières années (de 2017-2018 à 2021-2022)	Nombre de boursiers financés au cours des cinq dernières années (de 2017-2018 à 2021-2022)	Programmes inclus
Maîtrise	44 798 347 \$	2 594	Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith, Programme de bourses de stages MSP Dr James Rossiter
Doctorat	141 245 490 \$	1 641	Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat, Bourses d'études doctorales à l'étranger, Bourses d'études supérieures du Canada Vanier, Bourses d'études supérieures du Canada Frederick-Banting et Charles-Best – bourses au doctorat, bourse de recherche au doctorat : bourse de doctorat du Programme de bourses d'études supérieures du Canada en l'honneur de Nelson Mandela, subventions des programmes de M.D.-Ph. D. des IRSC, initiatives dirigées par les instituts

Postdoctorat	121 351 700 \$	1 322	Bourses postdoctorales Banting, Bourses d'impact sur le système de santé, programme scientifique Frontières humaines, bourse de recherche KRESCENT / IRSC, bourses de recherche des IRSC, bourses de recherche axée sur le patient, initiatives dirigées par les instituts
TOTAL	307 395 537 \$	5 557	

Mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes

Étude sur les meilleurs talents, la recherche et l'innovation

En tant qu'organismes fédéraux de financement de la recherche en santé, les [Instituts de recherche en santé du Canada](#) (IRSC) aimeraient remercier le Comité d'avoir encouragé la tenue de cette étude et avoir attiré l'attention sur un sujet important pour notre propre organisme et pour la communauté de recherche canadienne en général. Il s'agit d'une période stimulante pour la science au Canada et nous observons actuellement un mouvement grandissant vers la transformation de notre approche en matière d'innovation ainsi qu'une occasion d'investir de façon sans précédent dans la capacité de recherche au Canada.

En tant que Canadiens, nous reconnaissons nos forces intrinsèques, mais aussi notre potentiel. Nous savons que nous nous devons de cultiver ce potentiel en un écosystème de recherche et d'innovation robuste, influent et concurrentiel à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il faut d'abord former, attirer et maintenir en poste de grands talents, et c'est pourquoi les priorités fondamentales des IRSC comprennent l'appui des plus grands scientifiques d'aujourd'hui et la formation des dirigeants et pionniers de demain.

Lors de sa comparution devant le Comité au sujet de l'étude sur les meilleurs talents, la recherche et l'innovation, des représentants du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont souligné des éléments clés à prendre en compte en ce qui concerne la viabilité des montants actuels des allocations des stagiaires des trois organismes et l'incidence de ceux-ci sur le recrutement et la rétention des talents en recherche. Le Canada s'employant à établir un environnement de la science et de l'innovation moderne et concurrentiel à l'échelle mondiale, les IRSC souhaitent réitérer clairement au Comité l'importance et la pertinence de ces considérations.

Nos collègues du CRSNG ont également souligné l'engagement des organismes fédéraux de subventions de la recherche – travaillant en collaboration par l'intermédiaire du [Comité de coordination de la recherche au Canada](#) (CCRC) – à harmoniser et à simplifier notre approche pour appuyer le talent en recherche, y compris l'élaboration d'une stratégie pour les trois organismes. Une collaboration accrue entre les trois organismes par l'intermédiaire du CCRC continue de porter fruit et contribue à un écosystème de recherche plus fort et plus influent. Les IRSC sont plus que jamais déterminés à faire progresser cet important travail.

En complément des efforts des trois organismes, les IRSC réalisent plusieurs activités pour renforcer le secteur de la recherche en santé, notamment des initiatives pour recruter, maintenir en poste et perfectionner les grands talents tout en procédant au positionnement stratégique de ces talents pour relever les défis en santé les plus urgents du Canada, autant au sein du milieu universitaire qu'ailleurs. Ces priorités reflètent les thèmes centraux et les grandes ambitions formulés dans le [Plan stratégique des IRSC 2021-2031](#), ainsi que les complexités d'un secteur de recherche évoluant rapidement et de plus en plus interdisciplinaires. Dans le cadre de l'étude sur les meilleurs talents, la recherche et

l'innovation, les IRSC aimeraient soumettre au Comité, aux fins d'examen, les points suivants qui soulignent les priorités, occasions et défis clés d'un point de vue de la recherche en santé.

Priorité du plan stratégique des IRSC : Renforcer la capacité de recherche en santé au Canada

Le talent et l'innovation sont les thèmes centraux du Plan stratégique des IRSC 2021-2031, qui imagine une communauté de recherche en santé plus forte, diversifiée, dynamique, stable et en bonne position pour relever les défis en matière de santé et de systèmes de santé actuels et futurs. Les IRSC

reconnaissent le besoin d'appuyer le perfectionnement des dirigeants et des innovateurs de demain dans le domaine de la recherche en offrant aux stagiaires et aux chercheurs en début de carrière (CDC) la chance d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour mener des carrières interdisciplinaires significatives dans un environnement de recherche et de santé évoluant rapidement.

Le Plan stratégique des IRSC décrit les stratégies pour atteindre ces objectifs en s'inspirant des réalisations passées et en les mettant à jour, comme le [Plan d'action stratégique des IRSC pour la formation](#) qui a été lancé en 2015 et vise à « favoriser l'émergence de chefs de file scientifiques, professionnels et organisationnels au sein et à l'extérieur du secteur de la recherche en santé ». Pour maximiser l'incidence de l'investissement public en recherche, l'actuel Plan stratégique des IRSC entend tirer profit des occasions existantes et créer une nouvelle capacité pour mieux harmoniser le financement de la recherche et le processus de perfectionnement des talents avec les priorités en santé les plus urgentes au Canada. Au titre du Plan stratégique, les IRSC étudient également des possibilités pour combler les lacunes et relever les défis au moyen de diverses approches, que ce soit par l'entremise de financement, de politiques ou autres.

Ces stratégies comprennent le **renforcement de la recherche libre** (aussi appelée recherche fondamentale ou « ouverte ») – soit la pierre angulaire de la recherche en santé canadienne et une grande source de soutien financier pour le personnel de recherche hautement qualifié, les étudiants et les stagiaires. Les IRSC renforceront également la communauté de recherche en santé en élaborant un cadre stratégique (accompagné de plans d'action) pour combler les lacunes en matière **de formation et de soutien à toutes les étapes professionnelles, étapes de transitions et parcours**. Ce faisant, ils prépareront les chercheurs à répondre à un vaste éventail de besoins, actuels et futurs.

De plus, les IRSC continueront de tirer profit de la vaste diversité au Canada en mettant en œuvre des mesures ciblées visant à financer des chercheurs selon les principes **d'équité, de diversité et d'inclusion**. En éliminant les obstacles systémiques à l'accès aux possibilités de financement de la recherche et en tirant profit de la diversité de points de vue, nous pouvons accroître la participation et la rétention de chercheurs de renom provenant de groupes sous-représentés afin de s'assurer que nous tirons le maximum de l'immense talent scientifique canadien.

Politique en vedette : Rééquilibrage des taux de réussite chez les chercheurs en début de carrière

Par l'entremise de son programme phare de subventions Projet, les IRSC se sont engagés à rééquilibrer le taux de réussite chez les chercheurs en début de carrière présentant une demande en offrant une source de soutien dédié à cette cohorte essentielle de jeunes chercheurs. En d'autres mots, les IRSC mènent un exercice de calibrage dans le cadre de ses décisions de financement pour veiller à ce que la proportion de CDC recevant une subvention dans le cadre du concours de subventions Projet est égale à la proportion de demandeurs en début de carrière.

Programme en vedette : Plateforme de formation en recherche en santé

En 2021, les IRSC ont lancé une nouvelle initiative pilote directement liée aux priorités de leur plan stratégique, soit la [Plateforme de formation en recherche en santé](#) (PFRS). Le PFRS, qui représente un investissement des IRSC et de ses partenaires de 31,1 millions de dollars sur six ans, se compose de 13 programmes de formation uniques qui réunissent des chercheurs de différents organismes et vise à améliorer la capacité du Canada à se pencher sur les problèmes de santé prioritaires et à relever les grands défis sanitaires et sociaux. Par l'entremise du PFRS, les stagiaires et les CDC peuvent accéder à des environnements de formation interdisciplinaires, intergouvernementaux et intersectoriels (c.-à-d. « plateformes ») dans lesquels ils peuvent entrer en communication avec des mentors de renommée provenant du milieu universitaire et d'ailleurs et des utilisateurs du savoir provenant de divers domaines et acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accroître leur employabilité et les préparer à mener une carrière indépendante dans le milieu universitaire et ailleurs.

Par exemple, une des premières plateformes de la PFRS, située à l'Institut de recherche Sunnybrook, offre des occasions de formation et de mentorat visant à jeter un pont entre la recherche et les soins. Une autre plateforme, située à l'Université de Calgary, met l'accent sur les transformations des systèmes et des populations dans le domaine de la santé des filles et des femmes.

Renforcement de la capacité dans l'ensemble du secteur de la recherche en santé

L'engagement des IRSC en ce qui concerne le soutien à la formation et au développement professionnel cadre également avec d'autres priorités de l'actuel plan stratégique. Par exemple, un renforcement de la capacité équitable, diversifié et inclusif est un des thèmes centraux de nos stratégies et plans d'action existants et futurs dans les domaines de la santé mondiale, de la mobilisation des connaissances et de la recherche axée sur le patient.

Guidés par un esprit de réconciliation et de coexistence et un engagement envers l'autodétermination et la promotion d'une santé optimale, les IRSC accordent également la priorité aux besoins **des peuples des Premières Nations, inuits et métis**, y compris les populations autochtones vivant en milieu urbain, afin de renforcer la recherche en santé autochtone et la mobilisation des connaissances. En écoutant attentivement les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis et en travaillant avec elles, les IRSC adhèrent à une approche fondée sur les distinctions et adaptée à la culture et l'appliquent à cet important travail, qui comprend le renforcement de la capacité en recherche communautaire et la formation pour répondre aux priorités des peuples des Premières Nations, inuits et métis.

Programme en vedette : Programme Environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones (ERRSA)

Le [programme ERRSA](#) des IRSC, qui représente un investissement de 100,8 millions de dollars sur 16 ans, a été créé pour combler les besoins en matière de renforcement des capacités, de recherche et d'application des connaissances. Le réseau de centres offre des environnements de recherche et de formation pour faciliter la recherche en santé autochtone dirigée par les communautés autochtones au Canada et fondée sur celles-ci. Le programme ERRSA adoptera une approche globale par rapport au renforcement des capacités de recherche en santé autochtone en mettant l'accent sur les communautés autochtones et leurs structures sociales (p. ex. les systèmes d'éducation, les établissements, les infrastructures de recherche et l'appareil politique) ainsi que sur chaque organisme (p. ex. en appuyant

les stagiaires et les chercheurs). Lors de la première année, les centres ont été en mesure d'offrir du financement à plus de 105 étudiants autochtones de premier et de deuxième cycles.

Priorité du plan stratégique des IRSC : Assurer la prise en compte des données probantes dans les décisions en santé

La vision des IRSC pour une meilleure santé comprend un avenir où l'écart entre la découverte et l'utilisation des connaissances n'existe plus, où les chercheurs canadiens sont des chefs de file de la mobilisation des connaissances et où l'utilisation, le déploiement et la diffusion des données probantes vont de soi dans les établissements canadiens. Afin d'y parvenir, les IRSC travailleront avec leurs partenaires, y compris les provinces et les territoires, pour encourager la mobilisation des connaissances à toutes les étapes de la découverte, investir dans la science de la mise en œuvre et renforcer la capacité des utilisateurs des connaissances à tirer profit des conclusions de recherche.

Une des plus grandes priorités des IRSC consiste à relever les défis auxquels fait face le système de santé. Pour ce faire, les IRSC ont notamment remis l'accent sur les **systemes de santé apprenants**. Cette approche vise à favoriser l'intégration des scientifiques dans le système de santé et leur collaboration avec les professionnels de la santé, les patients et les décideurs afin de mieux comprendre la source des problèmes et de trouver des solutions. Grâce à une intégration harmonieuse des données probantes, des politiques et des pratiques, nous avons observé des progrès remarquables quant à la capacité d'accélérer l'innovation et d'offrir des soins de santé plus rentables.

Les IRSC mettent également l'accent sur le renforcement des capacités et des talents dans plusieurs nouvelles initiatives, comme le [Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire](#) et le nouveau [Fonds pour les essais cliniques](#) (FEC), qui ont tous deux été lancés en 2022. Ces initiatives représentent l'un des principaux éléments pour rebâtir le processus de bio-innovation et se préparer en cas de pandémie future. En mettant l'accent sur le renforcement des talents et des capacités, les IRSC mettront en œuvre, par l'entremise du FEC, des stratégies en matière de recrutement, de formation et de mentorat pour attirer des stagiaires, des chercheurs, des professionnels de la santé et des professionnels de la recherche clinique de haut calibre et ainsi renforcer les compétences spécialisées nécessaires pour la relance du secteur de la biofabrication. Cela permettra non seulement de renforcer la résilience et la capacité du Canada en matière d'innovation, mais favorisera également la croissance économique et créera de bons emplois hautement qualifiés.

Défis et occasions

Il existe de grands défis dans le domaine de la recherche en santé dont plusieurs ont déjà été mis en lumière par les témoins, comme les difficultés financières auxquelles font face les étudiants de premier cycle jusqu'aux stagiaires postdoctoraux, les défis associés aux essais cliniques, le soutien aux scientifiques cliniciens et les obstacles que doivent surmonter les chercheurs et leurs partenaires dans le domaine de la recherche axée sur les patients. Nous avons également recueilli les commentaires de notre communauté et savons que nous devons en faire plus pour aider les étudiants à faire la transition entre chaque étape des études universitaires et une carrière indépendante et fructueuse en recherche ou entre le milieu universitaire et une carrière axée sur les répercussions dans d'autres secteurs où leur expertise peut contribuer au processus décisionnel axé sur les données probantes dans les systèmes de santé, les organismes sans but lucratif, les organismes privés et les gouvernements.

Nous savons que pour que le Canada demeure compétitif dans le domaine de la recherche et de l'innovation, nous devons continuer à bâtir des ponts entre les secteurs et les administrations et à collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux et du système de santé, des établissements d'enseignement, des organismes sans but lucratif, des groupes de patients et communautaires et du secteur privé. Une coordination importante à tous les niveaux ainsi qu'un investissement collectif en tant que pays seront nécessaires pour réaliser le plein potentiel du Canada et former avec succès la prochaine génération de leaders novateurs tout en créant les capacités et les ressources nécessaires pour les aider tout au long de leur carrière.

En s'appuyant sur leurs réseaux existants et solides relations de collaboration, les IRSC sont en bonne position pour jouer un rôle de chef de file dans un environnement modernisé de la science et de l'innovation – environnement qui fait la promotion de nouveaux concepts de l'excellence en recherche, tout en mettant l'accent sur le renforcement et la mobilisation de talents et de dirigeants scientifiques dynamiques pour maximiser le retour sur l'investissement pour les Canadiens.

ANNEXE H

Mémoires choisis pour la consultation prébudgétaire du Comité permanent des finances (FINA) de la Chambre des communes

Cette liste des intervenants des IRSC ayant soumis au FINA des recommandations connexes n'est pas exhaustive. Les établissements individuels ayant présenté des recommandations ne sont pas inclus, par exemple.

1. Bureau de coopération interuniversitaire
2. Association canadienne des neurosciences
3. Consortium canadien pour la recherche
4. Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
5. Société canadienne pour les biosciences moléculaires
6. Fédération des sciences humaines
7. Soutenez notre science; avec : Association étudiante anti-raciste, Association canadienne des stagiaires postdoctoraux, Réseau de politique scientifique d'Ottawa, Dialogue sciences et politiques, Toronto Science Policy Network
8. Intervenants conjoints : Alliance canadienne des associations étudiantes; Union étudiante du Québec
9. Universités Canada
10. U15 – Regroupement des universités de recherche du Canada